

13. Et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière; mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs.

14. Alors des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui dans le temple, et il les guérit.

15. Mais les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles qu'il avait faites, et les enfants qui criaient dans le temple, et qui disaient : Hosanna au fils de David! s'indignèrent,

16. et ils lui dirent : Entendez-vous ce qu'ils disent? Jésus leur dit : Oui. N'avez-vous jamais lu *cette parole* : De la bouche des enfants, et de ceux qui sont à la mamelle, vous avez tiré une louange parfaite?

17. Et les ayant laissés, il s'en alla hors de la ville, à Béthanie, où il demeura.

18. Le matin, en revenant à la ville, il eut faim.

19. Et voyant un figuier près du chemin, il s'en approcha; mais il n'y trouva

13. Et dicit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur; vos autem fecistis illam speluncam latronum.

14. Et accesserunt ad eum cæci et claudi in templo, et sanavit eos.

15. Videntes autem principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit, et pueros clamantes in templo et dicentes : Hosanna filio David! indignati sunt,

16. et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt? Jesus autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis : Quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem?

17. Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam, ibique mansit.

18. Mane autem revertens in civitatem, esuriit.

19. Et videns ficum arborem unam secus viam, venit ad eam, et nihil invenit in

l'on n'admettait, à cet effet, que la monnaie juive, les changeurs procuraient aux pèlerins, non sans prélever un droit considérable sur les pièces grecques et romaines, le demi-sicle requis par la loi. Marchands et changeurs étaient nécessaires; mais ce que Jésus réprovoque, c'est la hardiesse irrespectueuse avec laquelle ils s'étaient installés jusque dans l'enceinte du temple. Il condamne l'abus, non l'usage. — *Et dicit...* (vers. 13). Il légitime sa conduite en citant quelques paroles d'Isaïe, LVI, 7 (*domus... vocabitur*) et de Jérémie, VII, 11 (*vos autem...*). On le laisse faire sans oser résister, car ceux qu'il traitait ainsi se sentaient coupables, et une majesté divine, irrésistible, éclatait dans toute sa personne.

14-16. Nombreuses guérisons, l'hosanna des petits enfants. Tout ce passage est propre à saint Matthieu. — *Accesserunt... cæci...* : toujours pleins de confiance dans la puissance et la bonté de Jésus. Ce furent là peut-être ses derniers miracles de ce genre. — *Videntes autem...* (vers. 15). Contraste. L'indignation et la jalousie des ennemis de Notre-Seigneur, déjà si grandes, furent encore excitées par ces merveilles (l'expulsion des vendeurs et les miracles de guérison), et aussi par la conduite si touchante des enfants, qui répétaient joyeusement les acclamations de la foule (*clamantes...* : *Hosanna...*) Ce dernier trait les exaspérait tout particulièrement, et ils auraient voulu que Jésus le fît cesser : *Audis quid...* (vers. 16). — *Utique*. Oui, j'entends et j'approuve. Et il commenta ce simple mot par un beau texte du Ps. VIII, 3, cité d'après la traduction des LXX : *Quia ex ore...* (voyez le commentaire). La conduite des enfants de Jérusalem dans cette circonstance tournait donc à la plus grande gloire de Dieu.

17. Jésus se retire à Béthanie. — *Bethaniam*.

17. Jésus se retire à Béthanie. — *Bethaniam*.



Changeur assis auprès de sa table.
(Antique bas-relief.)

Village situé près du sommet et sur le versant oriental du mont des Oliviers, à quinze stades (cf. Joan. XI, 18 et les notes; environ trois quarts d'heure) de Jérusalem (*Att. géogr.*, pl. XI). C'est là qu'habitaient Lazare et ses sœurs, amis si intimes de Jésus. — *Mansit*. D'après le grec : il passa la nuit.

2° Le figuier maudit et desséché. XXI, 18-22. Comp. le récit plus détaillé de saint Marc, XI, 12-14, 20-26.

18-19. Le miracle. — *Mane autem*. Le lendemain de l'entrée triomphale, tandis que Jésus se rendait au temple de grand matin. — *Videns ficum...* L'adjectif *unam* signifie sans doute que l'arbre était isolé sur le bord du chemin. —

ea nisi folia tantum. Et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in semipternum. Et arefacta est continuo ficulnea.

20. Et videntes discipuli mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit ?

21. Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, et non hæsitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : Tolle, et jacta te in mare, fiet.

22. Et omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis.

23. Et cum venisset in templum, accesserunt ad eum docentes principes sacerdotum et seniores populi, dicentes : In qua potestate hæc facis ? et quis tibi dedit hanc potestatem ?

24. Respondens Jesus dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem ;

que des feuilles. Et il lui dit : Qu'à jamais il ne naisse de toi aucun fruit. Et aussitôt le figuier se dessécha.

20. Voyant cela, les disciples s'étonnèrent, et dirent : Comment s'est-il desséché en un instant ?

21. Jésus leur répondit : En vérité, je vous le dis, si vous aviez la foi et que vous n'hésitiez point, non seulement vous feriez ce que j'ai fait à ce figuier, mais quand même vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, cela se ferait.

22. Et quoi que ce soit que vous demandiez avec foi dans la prière, vous le recevrez.

23. Lorsqu'il fut arrivé dans le temple, les princes des prêtres et les anciens du peuple s'approchèrent de lui pendant qu'il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses ? et qui vous a donné ce pouvoir ?

24. Jésus leur répondit : Je vous adresserai, moi aussi, une question ; si vous

Nihil... nisi folia... Le figuier manifeste ses fruits avant que son feuillage ait poussé ; en voyant les feuilles épanouies, Jésus avait donc le droit de conclure qu'il pourrait trouver quelques fruits, sinon mûrs, du moins approchant de la maturité. — *Nunquam ex te...* La seule malédiction de ce genre qu'ait proférée Notre-Seigneur. Elle condamnait le figuier à périr immédiatement. Fait étrange en apparence, mais qui s'explique aisément si l'on admet, avec toute la tradition, que cet arbre était, dans la pensée de Jésus, la figure du peuple juif, admirable au dehors, comme un figuier couvert de son feuillage printanier, mais vide de la vraie sainteté, et ne produisant aucun fruit de vertu solide. Cf. Mich. vii, 1-2. — *Arefacta est...* La sève se dessécha aussitôt ; mais il fallut quelque temps aux feuilles pour se faner.

20-22. Leçon rattachée au miracle par le divin Maître. — *Videntes...* Les apôtres ne constatèrent le fait que le lendemain, d'après une note très explicite de saint Marc. — *Quomodo...* ? On est surpris de leur étonnement, car ils avaient vu Jésus accomplir de nombreux prodiges beaucoup plus difficiles. Sans répondre à leur question, le Sauveur réitéra une leçon qu'il leur avait déjà donnée antérieurement, presque dans les mêmes termes (voyez xvii, 19 et le commentaire), sur la puissance de la foi. — *De ficulnea.* Dans le grec : τὸ τῆς συκῆς, ce qui s'est passé au sujet du figuier. — *Et omnia...* (vers. 22). La promesse devient tout à coup générale. Cf. vii, 7. Le participe *credentes* marque la condition expresse à laquelle est rattachée cette toute-puissance.

3° Jésus impose silence aux membres du san-

hédrin, qui lui demandait en vertu de quelle autorité il agissait. XXI, 23-27.

Comp. Marc. xi, 27-33 ; Luc. xx, 1-8.

23. La question. — *Cum venisset...* D'après la chronologie de saint Marc, très exacte et très précieuse ici, cet incident et tous ceux qui sont racontés jusqu'à xxv, 46, eurent lieu le surlendemain de l'entrée triomphale. — *Ad eum docentem.* Saint Luc a aussi noté ce trait. Le Sauveur mettait à profit les dernières heures de sa vie pour enseigner le peuple. — *Principes... et seniores...* Saint Marc ajoute le nom des scribes ; d'où il suit que ce fut là une délégation du sanhédrin, c.-à-d. du grand et célèbre tribunal qui dirigeait les affaires religieuses, et jusqu'à un certain point les affaires civiles des Juifs. Voyez ii, 4 et les notes. — *In qua potestate...* ? Première question, plus générale : en vertu de quel mandat ? Les pronoms *hec* et *hanc* désignent tout ce que Jésus avait fait à Jérusalem depuis son entrée triomphale, y compris ce triomphe même. — *Et quis dedit...* ? Seconde question, plus particulière : quel était son mandataire ? Comme si Jésus n'avait pas depuis longtemps démontré, par ses miracles, son enseignement, toute sa conduite, qu'il tenait son autorité directement de Dieu ! C'est pourquoi, bien que la demande des délégués fût juste en elle-même, personne ne pouvant enseigner sains y avoir été autorisé par le sanhédrin, Notre-Seigneur, qui connaissait leurs intentions perverses, ne leur répondra que pour les embarrasser et les humilier.

24-27. — La réponse. Elle consiste en une question, analogue à la leur, et portant sur la légitimité du ministère de Jean-Baptiste. — *Unum sermonem* : un seul mot, en effet, mais

m'y répondez, je vous dirai, moi aussi, par quelle autorité je fais ces choses.

25. Le baptême de Jean, d'où était-il ? du ciel ou des hommes ? Mais ils raisonnaient entre eux, et disaient :

26. Si nous répondons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui ? Et si nous répondons : Des hommes, nous avons à craindre la foule ; car tous regardaient Jean comme un prophète.

27. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons. Et il leur répondit, lui aussi : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28. Que vous en semble ? Un homme avait deux fils ; et s'approchant du premier, il lui dit : Mon fils, va aujourd'hui travailler à ma vigne.

29. Celui-ci répondit : Je ne veux pas. Mais ensuite, touché de repentir, il y alla.

30. S'approchant ensuite de l'autre, il lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur. Et il n'y alla point.

31. Lequel des deux a fait la volonté de son père ? Ils lui dirent : Le premier. Jésus leur dit : En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu.

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui. Mais les publicains et les prosti-

quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam in qua potestate hæc facio.

25. Baptismus Joannis, unde erat ? e cælo, an ex hominibus ? At illi cogitabant inter se, dicentes :

26. Si dixerimus : E cælo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis illi ? Si autem dixerimus : Ex hominibus, timemus turbam ; omnes enim habebant Joannem sicut prophetam.

27. Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

28. Quid autem vobis videtur ? Homo quidam habebat duos filios ; et accedens ad primum, dixit : Fili, vade hodie, operare in vinea mea.

29. Ille autem respondens, ait : Nolo. Postea autem pœnitentia motus, abiit.

30. Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens, ait : Eo, domine ; et non ivit.

31. Quis ex duobus fecit voluntatem patris ? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis, quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei.

32. Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ, et non credidistis ei ; publicani autem et meretrices crediderunt ei ;

gros de conséquences. — *Baptismus Joannis...* (vers. 25). Le baptême du précurseur représente ici son rôle tout entier, dont ce rite symbolique était une partie très importante. — *At illi...* Les voilà tout à coup dans un grand embarras, et se demandant les uns aux autres (*διελογίζοντες* ; Vuig., *cogitabant inter se*) en quels termes ils répondraient à leur tour. — *Si dixerimus...* ; *et autem...* (vers. 26). Le dilemme est parfaitement posé ; il leur était impossible de sortir de l'impasse. — *Quare... non credidistis... ?* Jean-Baptiste avait directement préparé ses concitoyens à l'avènement du Messie ; bien plus, il avait affirmé que Jésus lui-même était le Christ (cf. III, 1 et ss. ; Joan. I, 19 et ss., etc.). Les hiérarques sentaient que, s'ils admettaient la mission de Jean, Jésus en tirerait aussitôt comme conséquence la réalité de son propre caractère messianique. — *Nescimus* (vers. 27). Avec ignominieux pour ces chefs spirituels du peuple juif, puisque le point en question était si important. Mais ils préférèrent la honte à un embarras plus grand encore. — *Neque ego...* Représailles très légitimes, auxquelles les hiérarques ne purent rien opposer alors.

4^o Jésus blâme sévèrement la conduite des chefs de la nation théocratique. XXI, 28 — XXII, 14.

Il le fait au moyen de trois paraboles d'une grande clarté, qui prédisent en même temps le châtiement des coupables. Saint Matthieu nous a seul conservé la première et la troisième de ces intéressantes fictions ; les trois synoptiques citent de concert la seconde.

28-32. Parabole des deux fils. Elle se rattache étroitement à l'épisode qui précède. Comp. le vers. 32. — *Homo quidam*. Dans l'application, cet homme est la figure de Dieu même. — *Fili, vade...* L'ordre est intimé d'une manière toute paternelle. — Réponse extrêmement inconvenante du premier fils : *Nolo* (vers. 29). Mais il ne tarda pas à réparer sa faute : *postea autem...* — *Eo, domine* (vers. 30). Dans le grec : *Moi, Seigneur*. Réponse très polie, mais fautive, hypocrite et immédiatement contredite par les faits : *non ivit*. — *Quis ex...* (vers. 31). Pour mieux faire comprendre sa pensée aux assistants, Jésus leur demanda de tirer eux-mêmes la morale, d'ailleurs si claire, de la parabole. Il commente ensuite la solution donnée, et tient un langage sévère à ses ennemis. — *Publicani et meretrices...* Deux catégories de personnes que les Juifs plaçaient très bas sous le double rapport social et moral. — *Venit enim...* (vers. 32). Jésus fournit la preuve de son assertion. — *In via justitiæ*. C.-à-d., sur la voie que prescrit la justice

vos autem videntes, nec poenitentiam habuistis postea, ut crederetis ei.

33. Aliam parabolam audite. Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est.

34. Cum autem tempus fructuum appropinquasset, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.

35. Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt.

36. Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter.

37. Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens : Verebuntur filium meum.

38. Agricolæ autem videntes filium, dixerunt intra se : Hic est heres ; venite, occidamus eum, et habebimus hereditatem ejus.

39. Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt.

40. Cum ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis ?

41. Aiunt illi : Malos male perdet, et vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis.

tuées ont cru en lui ; et vous, voyant cela, vous ne vous êtes pas repentis ensuite, pour croire en lui.

33. Écoutez une autre parabole. Il y avait un père de famille, qui planta une vigne, l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir, et y bâtit une tour ; puis il la loua à des vigneron, et partit pour un pays lointain.

34. Or, lorsque le temps des fruits approcha, il envoya ses serviteurs aux vigneron, pour recueillir les fruits de sa vigne.

35. Mais les vigneron, s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre.

36. Il leur envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37. Enfin il leur envoya son fils, en disant : Ils auront du respect pour mon fils.

38. Mais les vigneron, voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'héritier ; venez, tuons-le, et nous aurons son héritage.

39. Et s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

40. Lors donc que le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vigneron ?

41. Ils lui dirent : Il fera périr misérablement ces misérables, et il louera sa vigne à d'autres vigneron, qui lui en rendront les fruits en leur temps.

— *Non credidistis...* Les hiérarques étaient donc représentés par le second fils, qui avait en fait refusé d'obéir. Les publicains et les pécheresses étaient figurés par le premier fils ; revenu à résipiscence. — *Vos autem...* Le bel exemple des pécheurs convertis par Jean-Baptiste aurait dû impressionner les sadducéens et les pharisiens ; mais ces personnages étaient trop orgueilleux pour se mettre à la suite de gens qu'ils méprisèrent.

33-44. Parabole des vigneron rebelles. Comp. Marc. xii, 1-11 ; Luc. xx, 9-18. Celle qui précède « avait exposé le manque de sincérité des guides d'Israël ; celle-ci nous les montre en plein état de révolte contre l'autorité divine ». — *Homo erat...* Encore le Seigneur, comme plus haut (cf. vers. 28 ; de même dans la troisième parabole, xxii, 2). — *Vineam*. Vigne symbolique, qui désigne la théocratie de l'Ancien Testament, avec les mille grâces et privilèges dont Jéhovah l'avait comblée. — *Circumdedit...* et *fodit...* La description est très vivante et basée sur la parabole toute semblable d'Isaïe, v, 1 et ss. (voyez le commentaire). — *Sepem* : pour

protéger la vigne contre les bêtes sauvages. — *Torcular* : pour préparer le vin sur place. — *Turrim* : avec des gardiens dans la tour, pour empêcher de voler les raisins au temps de la maturité. — *Profectus est* : laissant aux vigneron le soin de cultiver la vigne. — *Acciperent fructus...* (vers. 34). Vraisemblablement, le prix de la location en espèces ; peut-être, selon d'autres, une partie de la récolte. — *Apprehensis...* (vers. 35). Conduite barbare et criminelle des vigneron. — *Iterum misit...* (vers. 36). Ces serviteurs, envoyés successivement par le propriétaire, sont le type des nombreux prophètes et des autres saints personnages que Dieu n'avait pas cessé de déléguer vers son peuple, pour lui manifester ses volontés, et qui en général avaient été fort mal accueillis. Cf. xxxiii, 37, etc. — *Novissime... filium...* (vers. 37). Marque d'une immense bonté, surtout après ce qui s'était passé auparavant. La conduite des vigneron envers le fils d'un si excellent maître n'en paraît que plus odieuse : et *apprehensum...* (vers. 39). — *Cum ergo...* (vers. 40). De nouveau (comp. le vers. 31), Jésus fait tirer la morale

42. Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtitassent, celle-là même est devenue la tête de l'angle; c'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est une chose admirable à nos yeux?

43. C'est pourquoi, je vous dis que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à une nation qui en produira les fruits.

44. Et celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera, et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera.

45. Lorsque les princes des prêtres et les pharisiens eurent entendu ces paraboles, ils comprirent que Jésus parlait d'eux.

46. Et, cherchant à se saisir de lui, ils craignirent les foules, parce qu'elles le regardaient comme un prophète.

42. Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli; a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris?

43. Ideo dico vobis quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.

44. Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur; super quem vero ceciderit, conteret eum.

45. Et cum audissent principes sacerdotum et pharisæi parabolas ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret.

46. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas, quoniam sicut prophetam eum habebant.

CHAPITRE XXII

1. Jésus, prenant la parole, parla de nouveau en paraboles, disant :

2. Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit faire les noces de son fils.

1. Et respondens Jesus, dixit iterum in parabolis eis, dicens :

2. Simile factum est regnum cælorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo.

de la parabole par ceux mêmes qu'elle visait directement. Ils répondent avec autant de vérité que de vigueur : *Malos male* (Jeu de mots très expressif) *perdet...* — *Dicit illis...* (vers. 42). Le Sauveur se charge de développer leur réponse, au moyen d'une citation des plus heureuses, empruntée au Ps. cxvii, 22-23 (voyez le commentaire), et faite d'après les LXX, qui reproduisent d'ailleurs exactement le texte hébreu. « Elle contient en germe une autre parabole, dans laquelle l'héritier repoussé et mis à mort... devient la pierre rejetée par les architectes humains de l'édifice messianique, mais pour être ensuite la pierre employée et mise à l'honneur par Dieu même. » C'est donc Jésus qui est cette pierre; les constructeurs ne sont autres que les hiérarques juifs. — *Caput anguli*. On nomme ainsi une pierre considérable, qui sert à joindre et qui maintient réunis deux murs d'un édifice; elle joue par conséquent un rôle considérable. — *Ideo dico...* (vers. 43). Comme plus haut, vers. 31 et 32, Jésus s'adresse directement à ses ennemis, et il leur annonce le châtimeut qui leur est réservé, ainsi qu'au malheureux peuple égaré par eux. — *Auferetur...* Ils perdront tous leur glorieux privilège d'être la nation théocratique, et les païens, plus dociles, les remplaceront : *dabitur genti...* Cf. vers. 41^b. — *Et qui ceciderit...* (ver-

set 44). On dirait un écho d'Isaïe, viii, 14-15. Cf. Luc. xx, 18. — *Confringetur* : mis en pièces « comme un vase d'argile tombant sur un rocher ». — *Super quem vero...* Châtiment plus sévère encore, parce que la faute est supposée plus grave.

45-46. Violente colère des princes des prêtres et des pharisiens. Comp. Marc. xii, 12; Luc. xx, 19. — *Cognoverunt...* Les allusions de Jésus avaient été assez transparentes pour qu'ils en comprissent toute la portée. Voyez surtout les vers. 31, 32, 43. — *Et quærentes...* (vers. 46). Ils auraient arrêté Notre-Seigneur sur place (cf. Luc. xx, 19), s'ils n'eussent craint de surexciter le peuple, qui lui demeurerait fidèle : *sicut prophetam...*

CHAP. XXII. — 1-15. Parabole des noces royales. Elle diffère certainement, malgré un certain nombre de ressemblances extérieures, de celle du grand festin, qu'on lit dans saint Luc, xiv, 16-24. Elle se divise en deux parties : versets 2-7 et 8-14. — *Et respondens...* Introduction. Le pluriel *in parabolis* équivalait, ici et en quelques autres endroits, à l'expression : sous forme de paraboles. — *Nuptias filio...* (vers. 2). Le fils est l'emblème de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'union avec l'Église est figurée par le mariage, comme autrefois celle de Jéhovah avec Israël. — *Mist...* *voare...* (vers. 3) : en

3. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire.

4. Iterum misit alios servos, dicens : Dicitis invitatis : Ecce prandium meum paravi, tauri mei et attilia occisa sunt, et omnia parata ; venite ad nuptias.

5. Hi autem neglexerunt, et abierunt alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam ;

6. reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt.

7. Rex autem cum audisset, iratus est ; et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit.

8. Tunc ait servis suis : Nuptiæ quidem paratæ sunt, sed qui invitati erant non fuerunt digni.

9. Ite ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis vocate ad nuptias.

10. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos ; et impletæ sunt nuptiæ discumbentium.

11. Intravit autem rex ut videret discumbentes ; et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali.

3. Et il envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités aux noces, mais ils ne voulaient pas venir.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs, en disant : Dites aux invités : J'ai préparé mon festin, mes boeufs et mes animaux engraisés sont tués ; tout est prêt, venez aux noces.

5. Mais ils ne s'en inquiétèrent point, et s'en allèrent, l'un à sa ferme et l'autre à son négoce ;

6. les autres se saisirent de ses serviteurs, et les tuèrent, après les avoir accablés d'outrages.

7. Lorsque le roi l'apprit, il fut irrité ; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, et brûla leur ville.

8. Alors il dit à ses serviteurs : Les noces sont prêtes, mais ceux qui avaient été invités n'en étaient pas dignes.

9. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Ses serviteurs, s'en allant par les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, mauvais et bons, et la salle des noces fut remplie de convives.

11. Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale.

conformité avec la coutume des Orientaux, qui, indépendamment de la première invitation, ne manquent guère de faire avertir de nouveau les convives peu de temps avant le repas. C'est ainsi que Dieu, après avoir invité les Juifs, par ses prophètes, à se préparer au royaume messianique, leur avait rappelé par le précurseur, par Jésus lui-même et par ses disciples, que le moment de pénétrer dans la salle du festin était proche. — *Nolebant venire*. Remarquez l'imparfait, qui implique un refus général, prolongé. — *Altos servos...* (vers. 4) : les premiers prédicateurs de l'évangile, après la mort du Sauveur.



Engraisage d'oies dans l'ancienne Égypte. (Peinture de tombeau.)

— *Ecce prandium...* Ces paroles avaient pour but d'exciter les désirs des invités, en leur décrivant le somptueux festin qui les attendait ; image des grâces apportées par le Messie. — *Attilia*.

Le mot grec *αἰτωρά* désigne toute sorte d'animaux engraisés. — *Hi autem...* (vers. 5 et 6). Conduite de plus en plus coupable des invités, dont quelques-uns, non contents de traiter le royal amphitryon avec un souverain mépris, en continuant leurs occupations ordinaires, se mirent en état de révolte ouverte et massacrèrent ses serviteurs. — *Rex autem...* (vers. 7). La terrible vengeance du monarque. Dans la complète défaite des rebelles et dans l'incendie de leur ville, il est aisé de voir la prophétie de la ruine de l'État juif et de la destruction de Jérusalem par les Romains. — *Tunc ait...* (vers. 8). Quatrième invitation, le roi ne voulant pas que ses plans soient entièrement frustrés ; mais elle s'adresse à une catégorie bien différente de convives. — *Ad exitus...* (vers. 9). Le grec signifie plutôt : aux lieux où se croisent les routes. — *Quoscumque...* Même et surtout les étrangers ; image des païens appelés au salut par le Christ. — *Malos et bonos*. Les serviteurs invitèrent, selon l'ordre reçu, tous ceux qu'ils rencontrèrent, sans s'inquiéter de leurs qualités morales. — *Impletæ sunt...* Le résultat fut donc satisfaisant cette fois, du moins au premier

12. Il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet.

13. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

15. Alors les pharisiens, s'étant retirés, tinrent conseil sur le moyen de le surprendre dans ses paroles.

16. Et ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérédiens, qui lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes véridique, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans vous inquiéter de personne, car vous ne regardez pas la condition des hommes.

17. Dites-nous ce qu'il vous en semble : Est-il permis de payer le tribut à César ou non ?

12. Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti, non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit.

13. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.

14. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

15. Tunc abeuntes pharisæi, consilium inierunt ut caperent eum in sermone.

16. Et mittunt ei discipulos suos cum herodianis, dicentes : Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo ; non enim respicis personam hominum.

17. Dic ergo nobis quid tibi videtur : Licet census dare Cæsari, an non ?

abord. — *Intravit... rex* (vers. 11). Jésus va révéler une autre vérité, très importante aussi. Sans doute, la rédemption messianique est offerte à tous les hommes sans exception (cf. XXI, 31^b), mais aucun de ceux qui sont invités à ces noces mystiques n'est dispensé de la sainteté personnelle. — *Ut videret...* : pour saluer affectueusement les convives et leur témoigner sa bienveillance. — *Non vestitum...* La robe nuptiale, c'est le vêtement plus riche, plus orné, qui convient à une pareille fête. Elle symbolise ici la grâce sanctifiante, sinon toujours conservée, du moins recouvrée par ceux qui l'ont perdue. — *Quomodo huc...* (vers. 12). Le ton irrité du roi, puis sa sentence sévère (cf. vers. 13), prouvent que la faute était très grave en elle-même. Le convive avait agi de la façon la plus irrespectueuse, en se présentant au banquet vêtu de ses habits ordinaires. — *Obmutuit* : dans l'impossibilité où il était de s'excuser. — *In tenebras exteriores* (vers. 13). Par opposition à la salle du festin, brillamment éclairée. Voyez VIII, 13 et les notes. — *Multi enim...* (vers. 14). Proverbe qui sert de conclusion à la parabole. L'invitation du roi s'était adressée à un grand nombre d'hommes (cf. vers. 3, 4, 9-10) ; ceux qui l'avaient acceptée étaient relativement peu nombreux.

5^o Question des pharisiens relativement au tribut que les Romains avaient imposé aux Juifs. XXII, 15-22.

Comp. Marc. XII, 13-17 ; Luc. XX, 20-26.

15. L'occasion. — *Pharisæi*. La présence de plusieurs d'entre eux a été mentionnée ci-dessus (XXI, 45). — *Ut caperent*. Le verbe grec *παριδεύωσιν* fait image : prendre au filet. Cf. I Reg. XXVIII, 9, etc. — *In sermone*. C. à d., par une question embarrassante, ou, mieux encore, par une réponse compromettante. Le dessein était donc tout à fait déloyal. Comp. le vers. 18.

16-17. Le cas de conscience. — *Mittunt... discipulos...* Les pharisiens ne se présentent pas eux-mêmes, craignant d'exécuter la défiance de celui qu'ils voulaient faire tomber dans leur piège ; ils lui envoient quelques-uns de leurs disciples ; vraisemblablement jeunes, à l'apparence candide et sincère. — *Cum herodianis*. Saint Marc, VIII, 15, les mentionne aussi, mais à une autre occasion, où ils sont associés aux sadducéens. C'étaient, comme leur nom l'indique, des partisans dévoués de la famille et de la politique d'Hérode, des partisans aussi de l'ordre de choses actuel et des Romains. Les pharisiens avaient des principes tout opposés, et ne désertaient pas moins Hérode que Rome ; mais ils n'hésitèrent pas à s'unir à leurs rivaux contre Jésus, l'ennemi commun. — *Magister* est l'équivalent de « rabbi ». Les jeunes disciples débutent par ce titre flatteur, et par un exorde plus flatteur encore : *scimus quia...* Ils louent la parfaite sincérité de Jésus (*verax es*), sa fidélité à Dieu comme prédicateur (*viam Dei...*), la voie morale prescrite par Dieu, ses commandements), son courage à toute épreuve (*non est... cura...*), son entière et noble indépendance (*non enim...*) ; les mots *respicis personam...* sont un hébraïsme qui signifie : se laisser influencer dans ses jugements, sa conduite, par l'extérieur des hommes, leur position, leur fortune, etc.). — *Dic ergo...* (verset 17). La question vient enfin, très insidieuse en elle-même : *Licet... dare... ?* Répondre négativement, c'était s'exposer à être dénoncé aux agents de l'autorité romaine comme un révolutionnaire, et les hérédiens se seraient volontiers chargés de cette dénonciation ; répondre affirmativement, c'était se rendre odieux au peuple, qui sur ce point partageait les sentiments des pharisiens, et regardait comme un outrage ce tribut imposé par des païens.

18-22. La réponse. — *Nequitta*. Le mot n'est

18. Cognita autem Jesus nequitia

eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ ?

19. Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium.

20. Et ait illis Jesus : Cujus est imago hæc et superscriptio ?

21. Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

22. Et audientes mirati sunt, et relicto eo, abierunt.

23. In illo die accesserunt ad eum sadducæi, qui dicunt non esse resurrectionem ; et interrogaverunt eum,

24. dicentes : Magister, Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, et suscitet semen fratri suo.

25. Erant autem apud nos septem fratres. Et primus, uxore ducta, defunctus est ; et non habens semen, reliquit uxorem suam fratri suo.

18. Mais Jésus, connaissant leur malice, dit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ?

19. Montrez-moi la monnaie du tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20. Et Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ?

21. Ils lui dirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

22. Ayant entendu cela, ils furent dans l'admiration, et le laissant, ils s'en allèrent.

23. Ce même jour, les sadducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, s'approchèrent de lui et l'interrogèrent,

24. en disant : Maître, Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans enfant, son frère épousera sa femme, et suscitera une postérité à son frère.

25. Or il y avait parmi nous sept frères. Le premier, ayant épousé une femme, mourut ; et n'ayant pas eu de postérité, il laissa sa femme à son frère.

pas trop fort, d'après les explications qui précèdent, non plus que l'apostrophe indignée du Sauveur, *hypocritæ*. — *Ostendite... numisma...* (vers. 19). C.-à-d., la monnaie dont on se servait pour payer cet impôt. Sur le denier, voyez les notes de XVIII, 28. — *Imago hæc* (vers. 20) : l'effigie de l'empereur (probablement celle de Tibère,



Buste de Tibère.
(D'après une ancienne statue.)

alors régnant), gravée à l'avvers de la petite pièce d'argent. — *Superscriptio* : l'inscription qui entourait l'effigie, indiquant le nom du prince et ses titres. — *Reddite ergo...* (vers. 21). Dédiction dont l'exactitude était irréfutable, et que les rabbins eux-mêmes admettaient, puisqu'ils affirmaient que la circulation d'une monnaie dans une contrée manifestait le prince auquel cette contrée était soumise. — *Quæ... Cæsaris...*; *quæ Dei...* Admirable distinction, qui allait au fond de la difficulté et qui la tranchait d'une manière

pratique. Jésus remettait ainsi les choses à leur place, montrant que la vertu sincère ne consiste point en un patriotisme aveugle, insensé, et que les droits de César ne sont nullement incompatibles avec ceux de Dieu et de la religion. — *Mirati sunt* (vers. 22). Les tentateurs eux-mêmes ne purent s'empêcher d'admirer l'habileté avec laquelle Jésus avait échappé à leur piège.

4° Question des sadducéens au sujet de la résurrection des morts. XXII, 23-33.

Comp. Marc. XII, 18-27 ; Luc. XX, 27-40.

23. Introduction. — *In illo die*. Le même « jour des questions » ou « du conflit », comme on se plaît à l'appeler. — *Sadducæi*. Voyez III, 7 et le commentaire. Jésus est en ce moment le point de mire de tous les partis : les membres du sanhédrin et les hérédians, les pharisiens et les sadducéens, les laïques et les prêtres, l'attaquent tour à tour. — *Qui dicunt non...* C'était là, en effet, l'un de leurs principaux dogmes : ils niaient l'immortalité de l'âme, et par suite la résurrection des corps. Cf. Act. XXIII, 8 ; Josephé, *Ant.*, XVIII, 1, 4, etc.

24-25. Le cas de conscience. — Eux aussi, ils commencent par une formule très polie : *Magister*. — *Moyses dicit*. Le texte légal qu'ils attribuent à Moïse, *Si quis... fratri suo*, est tiré de Deut. XXV, 5-6. On appelle cela le mariage du lévirat, d'après le mot latin « levir », beau-frère. Dans le grec, le verbe *ducit* est représenté par l'expression technique *ἐπιγαμίζω*, l'épouse en tant que beau-frère. — *Suscitit semen* (hébraïsme : des descendants) *fratri...* Le premier fils issu de ce nouveau mariage portait le nom du mari défunt. — *Erant autem...* (vers. 25). Histoire évidemment inventée, quoiqu'elle fût possible en elle-même. Comme le dit avec esprit saint Jean Chrysostome, après la mort du second frère les autres auraient regardé

26. Il en fut de même du second, et du troisième, jusqu'au septième.

27. Enfin, après eux tous, la femme mourut aussi.

28. A la résurrection, duquel des sept sera-t-elle donc la femme, puisque tous l'ont eue ?

29. Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu.

30. Car, à la résurrection, les hommes ne prendront pas de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.

31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a dit :

32. Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

33. Et les foules, entendant cela, étaient dans l'admiration de sa doctrine.

34. Mais les pharisiens, ayant appris qu'il avait réduit les sadducéens au silence, se rassemblèrent ;

35. et l'un d'eux, docteur de la loi, lui fit cette question pour le tenter :

26. Similiter secundus, et tertius, usque ad septimum.

27. Novissima autem omnium et mulier defuncta est.

28. In resurrectione ergo, cujus erit de septem uxor? omnes enim habuerunt eam.

29. Respondens autem Jesus, ait illis : Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei.

30. In resurrectione enim, neque nubent neque nubentur; sed erunt sicut angeli Dei in caelo.

31. De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente vobis :

32. Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium.

33. Et audientes turbæ mirabantur in doctrina ejus.

34. Pharisei autem, audientes quod silentium imposuisset sadducæis, convenerunt in unum;

35. et interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum ;

leur belle-sœur comme une personne portant malheur, et ils auraient eu de la peine à l'épouser. — *In resurrectione... cujus...* (vers. 28). Cette question était destinée tout à la fois à embarrasser Jésus et à ridiculiser la doctrine de la résurrection. — *Omnes enim...* Tous auront les mêmes droits sur la femme.

29-33. Réponse du divin Maître. — *Erratis*. Leur erreur était double, comme leur ignorance (*nescientes*), et portait soit sur la sainte Écriture, soit sur la puissance divine. Jésus développe d'abord sa seconde assertion : il démontre que, dans l'état qui suivra la résurrection (*in resurrectione*, vers. 30), les hommes ne seront plus soumis aux mêmes conditions d'existence qu'ici-bas, mais transformés par la puissance de Dieu, de sorte qu'il n'y aura plus ni époux (*neque nubent*), ni épouses (*neque nubentur*); le passif, parce que les femmes sont recherchées en mariage, tandis que ce sont les hommes qui font les démarches actives). La question des sadducéens tombait donc d'elle-même. La comparaison *sicut angeli...* doit être prise dans le sens restreint qu'exige le contexte; elle signifie que le mariage cessera d'exister dans l'autre vie, puisque, les hommes étant devenus immortels comme les anges, ils n'auront plus besoin de se marier pour combler les vides créés par la mort dans les rangs de l'humanité. — *Non legistis...* (vers. 31). Après avoir expliqué le mode de la résurrection, Jésus en démontre le fait même. — *Deo dicente...* par l'intermédiaire de Moïse. Cf. Ex. III, 6. Lorsque Dieu se révéla au futur

libérateur des Hébreux comme le Dieu des trois grands patriarches (*Ego sum...*, vers. 32), ceux-ci étaient morts depuis de longues années. Or Jehovah n'aurait certainement pas pris un nom qui exprimait des relations très intimes avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le cas où ces saints personnages n'auraient été que des êtres éphémères. Ils continuaient donc d'exister, et les autres hommes sont pareillement immortels. Mais comme la résurrection des corps est une conséquence de l'immortalité de l'âme (les Juifs ne séparaient pas ces deux idées; cf. II Mach. XII, 43-46), le texte allégué prouve aussi la résurrection future. — *Audientes turbæ...* (verset 33). Le peuple entourait Jésus pendant toute cette discussion, et écoutait avec le plus vif intérêt les questions et les réponses. — *Mirabantur*. Dans le grec: ἐξεπλήσσοντο, ils étaient frappés (et mis) hors d'eux-mêmes.

7^e Question des pharisiens touchant le plus grand précepte de la loi. XXII, 34-40.

Comp. Marc. XII, 28-34.

34. L'occasion. — *Pharisei... audientes...* « Non sans plaisir », puisque les sadducéens étaient leurs ennemis. Il est vrai qu'à leur joie se mêlait l'envie de voir Jésus victorieux sur toute la ligne. — *Silentium imposuisset*. A la lettre dans le grec : avait muselé. — *Convenierunt...* pour s'entendre et essayer de réparer leur récente défaite.

35-36. La question. — *Unus ex eis*. Il fut choisi pour prendre la parole au nom de tous. Les mots *tentans eum* montrent qu'il venait,

36. Magister, quod est mandatum magnum in lege?

37. Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua.

38. Hoc est maximum et primum mandatum.

39. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum.

40. In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetae.

41. Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus,

42. dicens : Quid vobis videtur de Christo? cujus filius est? Dicunt ei : David.

43. Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens :

44. Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?

36. Maître, quel est le plus grand commandement de la loi?

37. Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de tout ton esprit.

38. C'est là le plus grand et le premier commandement.

39. Mais le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

40. Dans ces deux commandements sont renfermés la loi et les prophètes.

41. Les pharisiens étant rassemblés, Jésus les interrogea,

42. en disant : Que vous semble du Christ? de qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David.

43. Il leur dit : Comment donc David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, en disant :

44. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds?

lui aussi, avec des intentions perfides; il espérait embarrasser Jésus sur un point important, et le déconsidérer devant la foule. — *Quod... mandatum* (vers. 36). Le grec ποία ἐντολή signifie plutôt : Quelle sorte de commandement? La question « ne portait donc pas sur un commandement isolé, mais sur les qualités qui déterminaient la grandeur (le premier rang) dans les régions légales ». Les rabbins discutaient à perte de vue sur des points de ce genre, comme on le voit dans le Talmud.

37-40. Réponse de Jésus. Elle consiste dans un passage emprunté au Deutéronome, vi, 5, et cité librement d'après les LXX. — *Diliges...* Dans ce texte, Moïse inculque fortement aux Hébreux un amour suprême envers Jéhovah : *Ex toto... et in...*; c.-à-d., au plus haut degré, de telle sorte que cet amour envahisse tout l'être intérieur de l'homme. — *Hoc est...* (vers. 38). Réflexion par laquelle Notre-Seigneur souligne, pour ainsi dire, le texte sacré. — *Maximum*. D'après le grec : le grand (par excellence); par conséquent, *primum*, le premier en dignité. Suivant ce qui a été noté plus haut, Jésus « ne cite pas ce commandement comme un précepte isolé; il le signale comme indiquant l'esprit qui donne de la valeur à tous les actes d'obéissance ». — *Secundum autem...* (vers. 39). Notre-Seigneur complète sa réponse. — *Simile*, ὅμοια : de même nature par son importance et sa grandeur, non toutefois égal en dignité. Ces deux préceptes ne vont pas l'un sans l'autre; ils se supposent mutuellement.

— *Diliges proximum...* Texte du Lévitique, xix, 18, cité aussi d'après les LXX. — Conclusion, qui résume tout ce que Jésus vient de dire : *In his duobus...* (vers. 40). Le verbe *pendet* (ῥέπεται) fait image. La formule *lex et prophetae*

désigne l'Ancien Testament tout entier (cf. v, 17), dont l'esprit est vraiment la charité envers Dieu et envers le prochain. « Aucune loi et aucun accomplissement de la loi n'a de valeur, si l'amour n'en est l'âme. » Tous les autres commandements se ramènent donc à ces deux-là.

8^e Question adressée par Jésus lui-même aux pharisiens, au sujet de l'origine du Messie. XXII, 41-46.

Comp. Marc. xii, 35-37; Luc. xx, 41-44. Le divin Maître a réduit tous ses ennemis au silence, et même à l'admiration; il prend maintenant l'offensive, et remporte sur eux une nouvelle victoire.

41. Introduction. — Le trait *congregatis...* nous ramène au vers. 34. Jésus va profiter de la présence des pharisiens pour les interroger à son tour sur un point capital.

42-45. Le Messie, fils de David. — *Quid... de Christo?* Première question, toute générale, suivie aussitôt d'une autre interrogation, très spéciale : *cujus filius...?* — *David*. La réponse était facile, maint oracle de l'Ancien Testament ayant prêté que le Christ serait issu de ce grand roi. Voyez i, 1 et les notes. — *Quomodo ergo...* (vers. 43). Par cette contre-question, Jésus voulait attirer l'attention des pharisiens sur une autre origine du Messie, mille fois supérieure à celle qu'on venait d'indiquer. — *In spiritu* : en vertu d'une inspiration céleste, et, par suite, d'une manière absolument conforme à la vérité. — *Dicens : Dixit...* (vers. 44). C'est le début du Ps. cix, cité à peu près suivant les LXX. Ce cantique est directement messianique (voyez notre commentaire). — *Dominus*. Hébr., *Yhovah*; Dieu lui-même. — *Domino meo*. Hébr., *Vadoni*, à mon Seigneur; au Messie. — *Si ergo...*, *quomodo...*

45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ?

46. Et personne ne pouvait rien lui répondre, et, depuis ce jour, nul n'osa plus lui proposer des questions.

45. Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est ?

46. Et nemo poterat ei respondere verbum, neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.

CHAPITRE XXIII

1. Alors Jésus parla aux foules et à ses disciples,

2. en disant : Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse.

3. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent; mais n'agissez pas selon leurs œuvres, car ils disent, et ils ne font pas.

4. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et ils les mettent sur les épaules des hommes; mais ils ne veulent pas les remuer du doigt.

5. Ils font toutes leurs actions pour être vus des hommes; c'est pourquoi ils portent de larges phylactères et de longues franges.

1. Tunc Jesus locutus est ad turbas et ad discipulos suos,

2. dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribæ et pharisæi.

3. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite; secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt.

4. Alligant enim onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum; digito autem suo nolunt ea movere.

5. Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus; dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias.

(vers. 45). Jésus fait un raisonnement sur le texte. Un fils est inférieur à son père; or, David s'adresse dans ce passage au Messie comme à son supérieur; il suit de là que le Messie, d'après la révélation faite à David même, était beaucoup plus qu'un descendant de ce prince. Il est, en effet, fils de Dieu.

46. Les adversaires de Jésus, complètement vaincus, n'osent plus lui poser des questions insidieuses. Saint Matthieu a seul noté ce trait plein d'intérêt.

9° Jésus dénonce avec vigueur les fautes et le châtiement des pharisiens. XXII, 1-39.

C'est ici l'un des grands discours qui caractérisent le premier évangile, et qui ne nous ont été conservés que par lui. Saint Marc, XII, 38-40, et saint Luc, XX, 45-47, n'en donnent qu'un résumé très maigre, mais qui prouve du moins que le discours fut prononcé dans cette circonstance. Il est vrai que saint Luc, XI, 39-52, rattache à une occasion antérieure un certain nombre de reproches et d'anathèmes semblables à ceux que nous lisons ici : c'est que Notre-Seigneur les aura prononcés deux fois, devant des auditoires différents.

CHAP. XXIII. — 1-12. Première partie du discours : Jésus met le peuple en garde contre la conduite des pharisiens. Vers. 2-7, ce qu'on ne doit pas imiter en eux; vers. 8-12, humilité que doivent pratiquer les disciples du Sauveur. — *Tunc...* Encore durant « le jour des confits », sous les galeries du temple. Le vers. 1 sert

d'introduction. — *Ad turbas et...* Le discours ne fut donc pas adressé directement aux pharisiens; mais un certain nombre d'entre eux devaient être mêlés à la foule. — *Super cathedram...* Locution figurée, empruntée à la très ancienne coutume des docteurs et des professeurs, d'enseigner du haut d'une chaire. En soi, rien de plus noble que le rôle des docteurs de la loi (ils appartenaient presque tous au parti pharisaïque; de là l'association des mots *scribæ et pharisæi*), puisqu'il consistait à interpréter et à faire observer les préceptes que Dieu avait donnés à son peuple par l'intermédiaire de Moïse. Ils enseignaient avec une autorité réelle, comme successeurs de ce grand et saint personnage. La conséquence pratique de ce fait était évidente : *omnia ergo...* (vers. 3); le peuple devait se conformer aux interprétations légales des scribes. Quant à leur conduite personnelle, à leurs exemples, si opposés à la vraie sainteté, c'était autre chose : *secundum opera...* — *Dicunt enim...* Assertion générale, que le vers. 4 va aussitôt développer. — *Alligant* : à la manière d'objets qu'on réunit dans un même paquet. Jésus appelle *onera gravia et...* les mille obligations de détail, se présentant à toute heure du jour, que les scribes imposaient à leurs coreligionnaires, sans qu'elles fussent prescrites par la loi. — *Digito suo...* Le contraste ne pouvait être ni plus saisissant, ni plus odieux. — *Omnia vero...* (verset 5). Jésus accuse maintenant les pharisiens

6. Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis,

7. et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi.

8. Vos autem nolite vocari Rabbi; unus est enim Magister vester, omnes autem vos fratres estis.

9. Et patrem nolite vocare vobis super terram; unus est enim Pater vester, qui in cœlis est.

10. Nec vocemini magistri; quia Magister vester unus est, Christus.

11. Qui major est vestrum erit minister vester.

12. Qui autem se exaltaverit humiliabitur, et qui se humiliaverit exaltabitur.

13. Væ autem vobis, scribæ et pharisei hypocritæ, quia clauditis regnum

6. Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues,

7. et à être salués dans les places publiques, et à être appelés Rabbi par les hommes.

8. Mais vous, ne vous faites point appeler Rabbi, car vous n'avez qu'un seul Maître, et vous êtes tous frères.

9. Et ne donnez à personne sur la terre le nom de père, car vous n'avez qu'un seul Père, qui est dans les cieux.

10. Et qu'on ne vous appelle point maîtres, car vous n'avez qu'un seul Maître, le Christ.

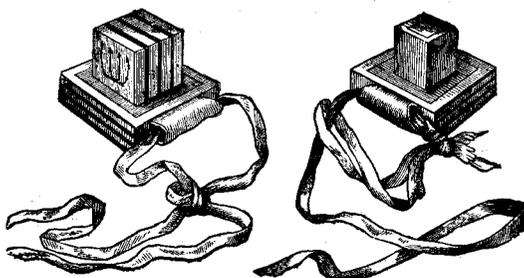
11. Celui qui est le plus grand parmi vous, sera votre serviteur.

12. Quiconque s'élèvera, sera humilié, et quiconque s'humiliera, sera élevé.

13. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez

d'agir pour des motifs bas et égoïstes, d'accomplir toutes leurs actions par orgueil et vanité. Cf. vi, 1. — *Dilatant...*: afin d'attirer ainsi l'attention sur leur piété. Les phylactères (nom calqué sur le grec *φυλακτήρια*, « munimenta », préservatif) étaient de petites boîtes de cuir noir, munies de longues lanières, que les Juifs (d'après une interprétation stricte et littérale de Deut. vi, 8; cf. Ex. xiii, 9) s'attachaient au front et au bras gauche, à certains jours et à certaines heures; dans ces boîtes étaient insérés des morceaux de parchemin, sur lesquels étaient

tout les premières places et des démonstrations publiques de respect. — *Rabbi*. Titre honorifique, qui semble dater de cette époque, et qu'on employait en s'adressant aux docteurs juifs. Il signifie à la lettre, « mon grand », c.-à-d., « mon maître ». — *Vos autem...* (vers. 8). Jésus recommande au contraire à ses disciples la pratique d'une profonde humilité. Il présente sa recommandation sous la forme de trois exemples concrets, dont il faut suivre l'esprit, et non pas la lettre d'une manière servile. En effet, ce que le divin Maître interdit ici, c'est la *φλαρχία* (saint Jean Chrysostome), l'amour des dignités, la recherche ambitieuse des titres d'honneur, et point les dignités ou les titres en eux-mêmes, puisque son Église devait avoir des chefs. — *Omnes vos fratres...*: tous égaux, par conséquent; tandis que les pharisiens dédaignaient ce qu'ils nommaient « le peuple de la terre », la masse de leurs concitoyens. — *Et patrem...* (verset 9). *Abba*, père, était un titre assez fréquemment donné aux docteurs. — *Magistri* (verset 10). Dans le grec, *καθηγηται*, guides; ici, guides spirituels. — *Qui major...* (vers. 11). Cette



Phylactères de la tête (à gauche) et du bras (à droite).

écrits quatre textes du Pentateuque (Ex. xiii, 1-10, 11-17; Deut. vi, 4-10; xi, 13-22), qui recommandaient d'avoir toujours à la pensée le souvenir des commandements divins, pour leur obéir avec fidélité. Leur nom hébreu était *šmittin*, prières. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. cix, 4, 6, 7, 11. — *Fimbrias*. Sur ces franges sacrées, voyez ix, 20 et le commentaire. — *Amant...* primos... (vers. 6). Cf. Marc. xii, 39 et Luc. xx, 46. A l'ostentation religieuse, les pharisiens associaient « une soif insatiable de prééminence ». Il leur fallait par-

parole reproduit en substance une instruction antérieure de Jésus. Cf. xx, 26-28. — *Qui autem...* (vers. 12). Autre répétition. Cf. xviii, 4, 13-32. Deuxième partie du discours: les huit malédictions prononcées contre les scribes et les pharisiens. — Première malédiction, vers. 13. *Væ* (ὠὐαί) est l'équivalent de l'hébreu *ho!*. Cette vigoureuse interjection est répétée en avant de chacun des anathèmes (cf. vers. 14, 15, 16, 23, 25, 27, 29), et presque partout accompagnée de l'apostrophe *scribæ... hypocritæ*. — *Clauditis*